

Épinal, le 25 juillet 2023



Le Bureau local SPS de la Maison d'Arrêt d'Épinal

Lettre ouverte à

Mr le Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Monsieur le Directeur,

La section locale de la Maison d'Arrêt d'Épinal du Syndicat Pénitentiaire des Surveillants (SPS) souhaite mettre en lumière une situation pour le moins alarmante au sein de notre structure.

Depuis le début de l'année 2023 et a fortiori avec les congés estivaux en cours, la situation en personnel de notre établissement est catastrophique. De nombreux postes non renouvelés lors des départs à la retraite des dernières années ont pour effet de mener le manque de surveillants à un point ingérable. Les heures supplémentaires s'accumulent pour tous et l'abondement en personnel ne semble pas arriver afin de combler les vides. Certaines équipes sont ainsi à la moitié de leur effectif théorique et, alors que notre structure avait toujours été épargnée par le mode dégradé, voilà que nous ne pourrions bientôt plus y manquer malgré l'investissement sans faille des personnels.

C'est pourquoi notre organisation demande que l'administration établisse d'une manière claire et publique le plan de renouvellement et d'abondement en personnel sur la Maison d'Arrêt d'Épinal afin que les agents puissent raisonnablement savoir dans quel état leur structure va finir l'année 2023. De plus, pour pouvoir réellement savoir l'état de nos ressources, nous demandons à ce que soit publié l'état global des heures supplémentaires générées par les surveillants depuis le début de l'année et que cela soit mis en contradiction avec l'exercice 2022.

Et pour finir, à titre dérogatoire, le SPS demande que le plafond de paiement trimestriel de 108h supplémentaire soit retiré. Il n'est pas normal que des agents forcés par les circonstances d'effectuer des heures supplémentaires les voit mises en paiement de manière différée et avancent donc le fruit de leur travail à l'administration.

La section locale SPS, à l'heure d'une « réforme historique » pour notre profession, sait compter sur votre diligence dans le règlement des problèmes de notre structure.

**Copie à : Mr le Directeur Interrégional Grand-Est-Strasbourg
Mr le Directeur de la Maison d'Arrêt d'Épinal**

